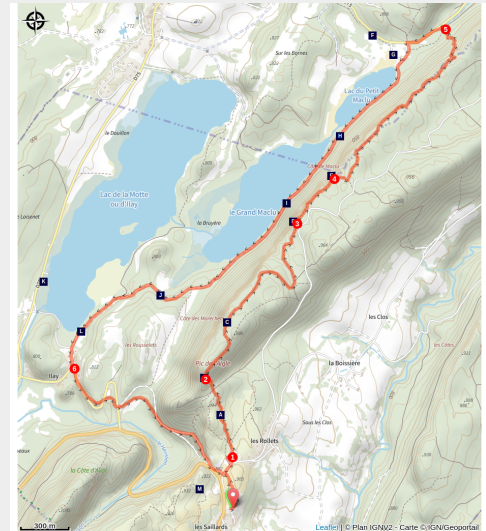


Pic de l'Aigle et belvédère des 4 lacs

Haut-Jura Grandvaux



Les 3 lacs (PNRHJ / Jean-Philippe Macchioni)



De la barre rocheuse qui marque le passage de la région des Lacs au plateau du Grandvaux, émergent le pic de l'Aigle et le belvédère des Quatre Lacs au cours d'une promenade boisée et lacustre.

« Des noms de lieux datant des druides, le chemin d'un monastère sous les eaux du lac d'Ilay, le tournoiement de rapaces sur les vestiges du château de l'Aigle. Vous êtes dans la « Petite Ecosse » de Charles Nodier... Là où naissent les légendes ! »

Marc Forestier (Edition Dakota, Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 395 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

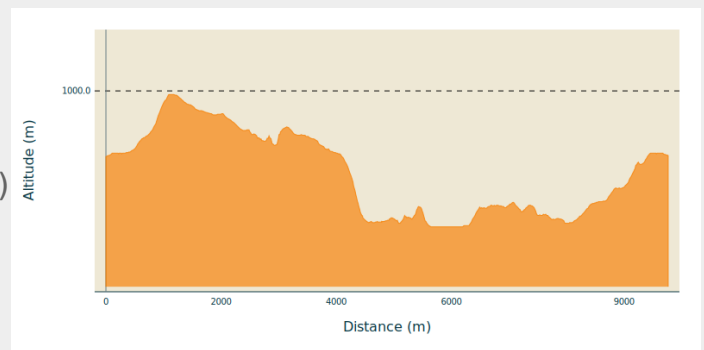
Départ : Parking du pic de l'Aigle à Chaux-du-Dombief

Arrivée : Parking du pic de l'Aigle à Chaux-du-Dombief

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)
 PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. La Chaux-du-Dombief
2. Le Frasnois

Profil altimétrique



Altitude min 773 m Altitude max 994 m

Depuis le **PARKING DU PIC P1**, passer devant l'usine de lunetterie pour emprunter un petit sentier menant aux **Parkings du Pic P2 et P3** "Parking haut du pic".

1. Commencer par le sentier rocailleux monte (balisage jaune) au nord jusqu'au **Pied du pic** à travers de belles pelouses sèches. Un raidillon à gravir (balisage blanc rouge) sur 200 m débouche au **PIC DE L'AIGLE** .

2. Le chemin se poursuit au nord-est en serpentant sur la crête boisée. Il se rapproche d'une route forestière par deux fois et accède au **Belvédère des Trois Lacs**, Ilay, Grand Maclu et Petit Maclu.

3. Un sentier pierreux toujours en bord de crête débouche au milieu des sapins au **BELVEDERE DES QUATRE LACS**.

4. Le sentier remonte à droite au **Parking du Belvédère**, en contrebas de la route forestière du bois de Ban.

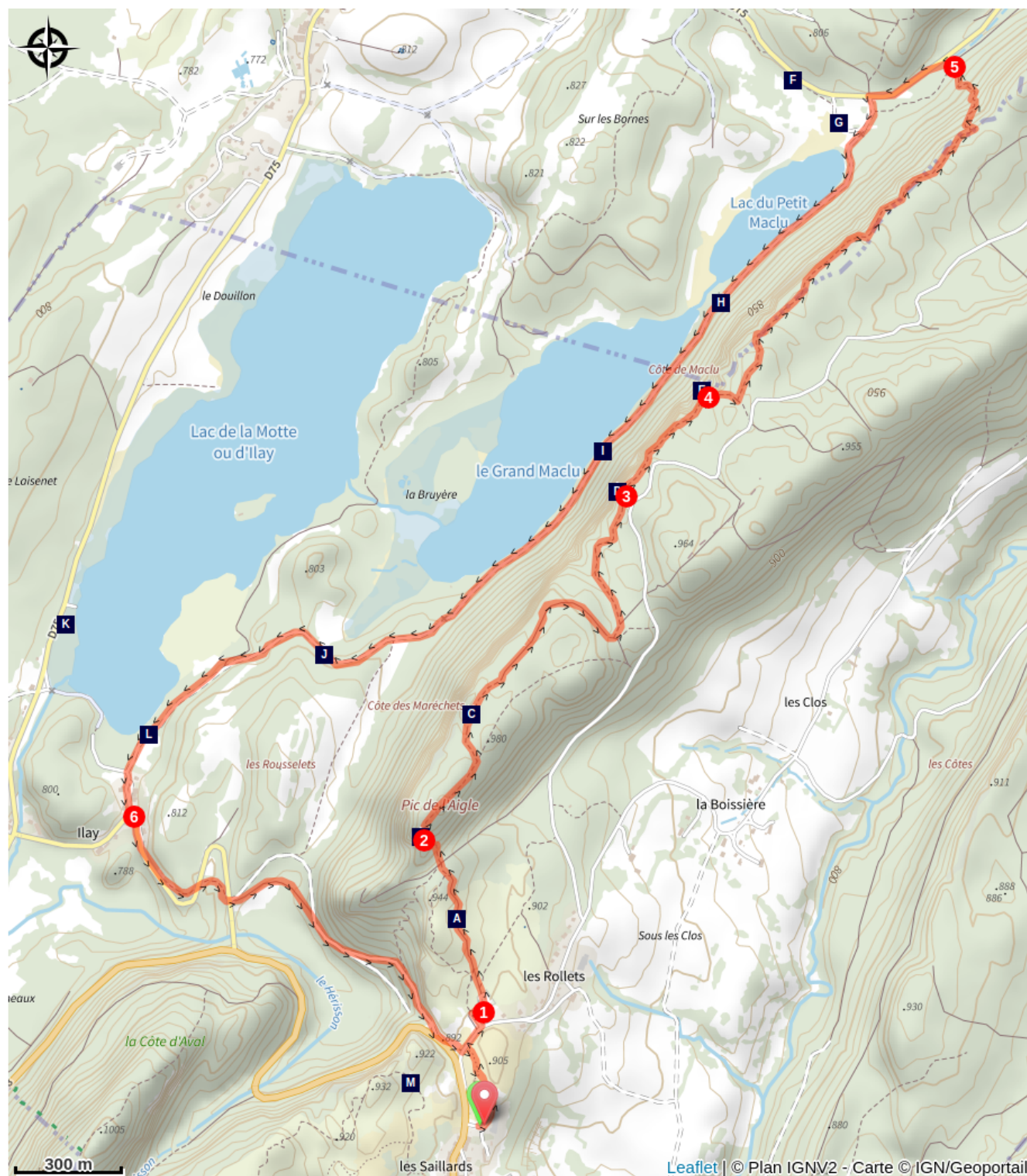
Le chemin à gauche, prolongé d'un sentier, longe, sans jamais s'en approcher, la crête marquée par des ensembles de falaises. Par une rapide descente en lacets, glissante par temps humide, la sente rejoint le bord de la D 75 à la **Côte du Maclu**.

5. En empruntant la bande cyclable à gauche au bord de la route (balisage jaune) , rejoindre le **LAC DU PETIT MACLU** (parking). Le chemin longe alors les lacs du Petit Maclu et du Grand Maclu en direction d'Ilay.

Depuis **Le Chemin des Lacs**, la route à gauche débouche aux **Rousselets** et sa chapelle, comme enchâssée entre deux arbres.

6. Longer la route à gauche (balisage blanc rouge) pour emprunter un sentier qui vient traverser par deux fois la D39. Le chemin bien marqué (ancienne voie de tram) remonte progressivement **au Chemin du Château** puis à l'intersection entre la route forestière et le sentier du départ (balisage jaune).

Sur votre route...



- Les pelouses sèches (A)
- Le Chamois, un alpiniste hors pair (C)
- Belvédère des Quatre Lacs (E)
- Les libellules (G)
- Lacs naturels, un héritage fragile (I)

- Belvédère du pic de l'Aigle (B)
- Belvédère des Trois Lacs (D)
- Le bas marais (F)
- La Vipère aspic (H)
- Un site naturel géré (J)

Les pelouses sèches (K)
Vue sur le Pic de l'Aigle (M)

L'île de la Motte (L)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Attention, en hiver, la montée au pic de l'Aigle peut être glissante car gelée : sachez renoncer ! Passage pentu et glissant par période dans la descente pour accéder aux lacs.

Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail, et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés.

Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières. Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

A 10 km au nord-ouest de Saint-Laurent-en-Grandvaux par la D 678.

Parking conseillé

au nord du village, quitter la D678, direction pic de l'Aigle

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux

Tel : +33 (0)3 84 60 15 25

<http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Office de Tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne

36 Grande Rue, 39130 Clairvaux-les-lacs

Tel : 03 84 25 27 47

<http://www.juralacs.com/fr/>



Sur votre route...



Les pelouses sèches (A)

Le chemin qui monte au pic traverse un temps des végétations clairsemées appelées pelouses sèches. C'est le lieu d'expression d'une diversité végétale propre aux dalles et pierriers calcaires. Outre diverses orchidées, la succession des floraisons de petites plantes est remarquable tout comme la diversité des arbustes tel l'Amélanchier, l'Epine-vinette ou l'Alisier de Mougeot. Le Pic est le point privilégié d'observation du Grand corbeau ou encore du Faucon pèlerin. Ces deux espèces nichent sur les falaises proches.

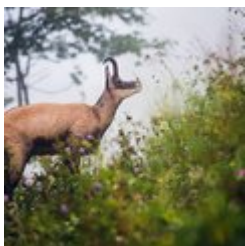
Crédit : PNRHJ / Pierre Levisse



Belvédère du pic de l'Aigle (B)

«Un escalier confortable avec main courante et quelques marches taillées dans la roche vous permet de culminer à 990m. S'ouvre un large panorama, bien décrit par la table d'orientation. Le Haut-Jura vous apparaît dans son épaisseur, avec les lignes de crêtes successives de sa forêt, jusqu'aux rondeurs dénudées des monts Jura. Au-delà, le Mont Blanc s'invite par le col de la Givrine. Côté combe d'Ain, les reliefs lointains du Mâconnais moutonnent dans un flou bleuté.» Marc Forestier (Édition Dakota; Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Le Chamois, un alpiniste hors pair (C)

Alors que le Chamois est capable d'avalier 1000 mètres de dénivelé en ¼ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d'une heure pour gravir un tel dénivelé ! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit : PNRHJ / Léo Poudré



Belvédère des Trois Lacs (D)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO₂. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO₂ dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Belvédère des Quatre Lacs (E)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana



Le bas marais (F)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay.

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Laprand



Les libellules (G)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 tâches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cette grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure jusqu'à 4 cm de long !

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Vipère aspic (H)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue ! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

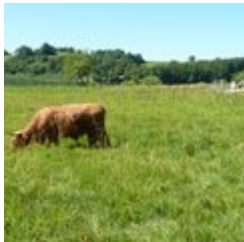
Crédit : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Lacs naturels, un héritage fragile (I)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / © B. Leroy



Un site naturel géré (J)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: <http://cen-franchemcomte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG>

Crédit : CEN franche-Comté / S.Moncorgé



Les pelouses sèches (K)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltre immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Laprand



L'île de la Motte (L)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit : PNRHJ / Gilles Prost



Vue sur le Pic de l'Aigle (M)

Le Pic de l'Aigle, ou Bec de l'Aigle, culmine à 990m. Il domine la vallée des 4 lacs et offre un beau panorama sur la chaîne du Jura, et sur le Mont Blanc par temps clair. Le sommet marque la bordure occidentale de la Haute-Chaîne du massif. Le pic de l'Aigle est associé à une légende où un cheval blanc, ailé et superbement harnaché, parcourt les cieux monté par un roi qui tient un sabre levé. Il caracole dans «les monts hérissés de noirs sapins», près des lacs du haut-Jura comme ceux de Bonlieu et de Narlay. Il s'agit d'un esprit aérien, dont les montagnards des parages disent que c'est l'âme en peine d'un ancien seigneur de l'Aigle. La légende est consignée dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. (Désiré Monnier, Traditions populaires comparées, 1854).

Crédit : Victor Dannecker